

religieux, les convents, les séminaires, qui ont l'oratoire public ou privé, avec la faculté de conserver habituellement le Saint-Sacrement, on pourra, dans la nuit de Noël, célébrer les messes de rite, on, si l'on veut, une seule, quand on le juge plus opportun. On pourra distribuer la communion aux fidèles. L'assistance à ces messes ou à cette messe suffira pour satisfaire au précepte.

LE CHANT A L'ÉGLISE

Le *Messenger du Sacré-Cœur* de septembre 1905 publie la note, suivante, au sujet des cantiques en langue vulgaire :

« Voici les cas où l'on peut chanter des cantiques français: 1o Immédiatement avant ou après la grand'messe et les vêpres; 2o Devant le Saint Sacrement exposé, au Salut par conséquent, mais pas entre le Tantum et la bénédiction proprement dite; 3o A la messe basse et à tous les exercices de congrégations, confréries, etc. Les cantiques ont donc encore un vaste champ d'action.



EN FRANÇAIS.

LA SEMAINE RELIGIEUSE de Québec nous annonce que l'Honorable M. R. Lemieux ministre des Postes vient d'ordonner que, dans toutes les localités de la Province de Québec les bureaux de Postes soient désormais décorés d'insignes en français et non en anglais.

Nous espérons que l'Honorable M. Lemieux se souviendra que la ville de St-Boniface (Man) est bien française elle aussi; et qu'en conséquence, et poursuivant son œuvre de justice envers nos concitoyens, il ordonnera que les enseignes *Post-office* et *customs* qui s'établent sur notre nouveau bureau de Poste soient remplacées par des enseignes en français, ou du moins qu'on puisse les y lire toutes deux en français comme en anglais. Le nouvel édifice est assez grand pour qu'on y puisse placer cette double enseigne dans les deux langues.



UNE REPOSE.

Pendant la guerre de 1870, des dragons allemands logeaient dans un village lorrain. L'un d'entre eux s'en alla dans une ferme peu éloignée et y entra avec une mine assez menaçante. Le fermier affecta une grande indifférence. Quand on se mit à table, le soldat tira son sabre du fourreau et le plaça à côté de lui sur la table. Le paysan, étonné, quitte brusquement la chambre, sans dire mot. Quelques instants après, il revient avec une énorme fourche à fumier et la place également à côté de lui, sans sourciller.

— Qu'est-ce que cela signifie ? s'écrie le militaire.

— Oh ! rien, dit le fermier, c'est l'usage chez nous : avec un grand couteau il faut une grande fourchette !

Ce trait gaulois fit merveille. On se mit à rire de part et d'autre, et le soldat rentra son sabre au fourreau, il avait trouvé son maître.